

L'IMPARTIAL

Union fait la Force

G. & F. J. BUOTE, PROPRIETAIRES.

G. BUOTE, RÉDACTEUR. F. J. BUOTE, GÉRANT

Vol. 8

Tignish, Ile du Prince Edouard, Jeudi le 20 Decembre, 1900.

No. 12

Les Fils

(Suite)
1V

Après cinq années de combats, couvert de gloire, Taillefer ralliait la terre de ses aïeux. Déjà il avait pénétré sur son domaine et voyait pointer son donjon. Le cœur emporté par la joie du retour, il rendit la bride à son cheval et distança son escorte. Il allait, devantant encore le galop de sa monture, évoquant sa femme adorée et ses fils dont le front devait être maintenant à la hauteur de son baiser.

Un trait siffla : la gorge traversée, Taillefer lâcha les rênes, vida les étriers, et près du but, l'œil cherchant encore la vision chère, expira... La justice de Dieu châta le ravisseur dans l'amour, cause de sa faute.

Blanche s'enveloppa dans son deuil.

Mais autour d'elle une rumeur montait, infamante. Le sire de Chaumont osa publiquement accuser la châtelaine et son complice, le page disparu, sans raison, le jour même où Taillefer avait été tué.

Une chambrière dévouée à sa Dame, sûre de son innocence, lui révéla l'horrible calomnie.

Blanche s'humilia devant Dieu et sa prière monta vers le père qu'elle avait offensé. Le remords de sa faute ancienne la courba sous le châtement.

Mais son honneur de femme la redressa contre l'injuste outrage.

V

Dans la chapelle, en voiles de deuil, debout sur les marches de l'autel, les pieds au bord de la tombe de Taillefer, la veuve avait mandé ses fils.

Le sépulcre ouvert montrait le baron couché dans son armure ; Blanche le contemplant, les yeux ardents de foi et brûlés de douleur.

Eric, Renaud, Ogier se tenaient face à leur mère, appuyés sur leurs grandes épées, la pointe au sol, la garde aux dents, la lame nue.

La mère s'écria :
— Mes fils ! vous, les nobles rejetons de notre race, ma confiance en vous ne peut être, de que ; une colonie m'a flétri au front ; je veux être vengée de celui qui osa m'outrager...
Tête basse, les fils se taisaient. Blanche pâlit ; sa voix s'altéra d'une angoisse.

— Mon injure est la vôtre ; que Taillefer lave l'affront fait à Taillefer. Eric, mon premier né, toi qui es désormais le chef de notre race, c'est à toi que revient l'honneur de cette tâche, c'est à toi de garder notre écu de toute souillure... Fils, tu dois en ta mère ; tire l'épée combats pour elle... Mais tu te tais... douterais-tu, malheureux enfant ?

Eric se détourna, et remit l'épée au fourreau, en silence.
— Lâche ! cria Blanche, tu n'es pas un Taillefer : ta félonie te dégrade du rang usurpé par ta naissance. Je te renie. Va t'en... Mais toi, Renaud, je te fais chef de race ; je t'investis de men-

hoir ; sire, comte de Montfort, arme toi et fais-moi justice.

Renaud parla :
— Prenez le voile des nonnes ; allez pleurer dans la nuit d'un couvent ; l'opprobre du péché s'enveloppa sous la bure et les "in-pace" ne trahissent pas les confessions honteuses. Je reste le vassal de Taillefer, mon frère et mon aîné.

Ogier, jusqu'alors, était demeuré silencieux ; mais une flamme brûlait ses prunelles ; violemment, il repoussa ses frères et sa colère les châta.

— Mère ! pour venger ton injure et soutenir ta querelle, je jette mes pinceaux et mes stylets ; je ne faiblirai point sous le poids des armes ; l'âme d'un Taillefer sait soutenir son corps ; et je vaincrai, sois en sûre, car je crois en ma mère. Bénis moi !... Quand à ceux-ci, les renégats, mandis-les !

Et vous qui laissez peser un injamant soupçon sur celle qui vous a faits de sa chair, nourris de son lait, vous n'êtes pas mes frères ; c'est sur vous les premiers que s'appesantira ma vengeance.

Dans l'air, son épée fulgura. Des profondeurs du sépulcre monta un cliquetis d'armure. Une horreur religieuse courba les assistants sous un vent de colère. Seule, debout, se tenait Blanche devant le mort sorti du tombeau.

Des lueurs d'éclair jaillissaient à travers les grilles de son heaume et sa voix s'enfla d'une clameur d'orage.

— Fils mécréants, renégats, vous n'êtes pas mon sang !... Je vous cite à ma barre, félons ; c'est pour mon devoir de haut justicier que je reviens d'entre les morts.

Ogier, mon cœur te loue, mais ma parole doit te blâmer. Tu n'as pas droit de défier ton suzerain. Honneur à toi d'avoir cru en ta mère, c'est à moi son époux de venger son injure.

Les deux fils vont mourir de la main paternelle.

Le baron brandit le lourd estoc qui dormait à son flanc depuis sa mise au tombeau et sur la tête des coupables le suspendit pour les supplicier.

La mère eut un frisson... Ses enfants allaient mourir sous le bras justicier du père ! les enfants qu'elle avait portés ses flancs et abreuvés son sein !

Alors, elle oublia tout ; d'un élan elle fut à eux, les bras ouverts, et blottit leurs fronts sur son cœur maternel.

Le spectre s'arrêta ; il recula jusqu'au tombeau et se reconcha à jamais dans l'ombre funéraire.

Aux pieds de la mère se prosternaient les fils abimés dans leur repentir.

Des lèvres pâles de Blanche montait l'action de grâce au Très Saint Sacrement.

Eric baisa sa robe et ses sandales.
— Mère ! implora-t-il, de tous mes jours à vivre je saurai réparer l'heure de félonie ; mère, rends-moi ton cœur !

Blanche surgit, ardente :
— Va laver ton écu !... Debout !... Rappelle-toi que ta mère est

sous l'outrage et que vivant est un homme par elle condamné à mourir.

— Mets ton baiser à mon front et son dernier jour s'est levé !

— Va !
— Me beniras-tu ?
— Que Dieu te garde !

— Mais toi pour qui j'ai tiré l'épée ?

— Je n'ai point pardonné !...
Eric recula ; Blanche continua, superbe :

— Crois-tu qu'en moi la mère ait détruit la femme ?... Si, de mes bras, je t'ai abrité, c'est pour qu'un Taillefer ne meure pas flétri. Je suis toujours outragée et sans vengeance... Gagne ton pardon !

— Et si je meurs ?
— Mort, je t'absous ; vainqueur, je t'ouvrirai mes bras !

— Je vaincrai !
— L'anne courbe, suivi par Renaud, Eric a gagné le manoir de Chaumont et son gantelet a frappé la face de l'insulteur.

Traîtreusement, sans relever le défi, Chaumont tira son épée. Eric tomba, frappé au cœur ; Renaud rugit :

— Double est le crime à venger ! Je trapperai deux fois le calomniateur et l'assassin.

Il chargea l'épée haute. Le choc culbuta Chaumont. Renaud cria victoire.

— Repens-toi, confesse ton crime ; tu vas mourir, chevalier sans honneur ; gentilhomme sans foi !

Le ciel parut s'ouvrir ; ébloui, Renaud suspendit son poing justicier ; il voyait, il entendait ses aïeux.

Et leurs voix clamaient :
— Fils, tu fus renégat, mais tu es un vaillant ! Nos mains paternelles t'absolvent ; cependant ta faute réclame son châtement ; tu vas mourir, pardonné, mais privé de la gloire d'avoir vengé ta mère et prouvé son bon droit. Offre au Seigneur qui t'attend ta mort expiatoire.

Renaud a lâché son ennemi ; à son tour terrassé, il succomba.

VI

Avant que la pierre du tombeau ne se scellât sur les corps de ses fils, la mère douloureuse se courba sur leurs fronts, les baptisa de son baiser et de ses larmes.

Ogier vint s'agenouiller devant elle, ferme dans son armure neuve.

— Toi ! gémit-elle, brisée ; ô mon enfant, toi si faible, t'attaquer à cet homme !

— Ma force est dans mon droit, ma foi est dans le Seigneur. Mère, je partirai sacré par ton baiser.

Passionnément Blanche l'étreignit ; le dernier né alla combattre.

An fond de l'oratoire, la mère pria :

— Saigneur, grâce pour mon enfant !

Puis elle s'humilia.
— Je vous adorerai quand même, ô mon Dieu ! si vous me le prenez aussi !

Ogier déjà abordait Chaumont. Le comte rieana :

— Je n'use pas ma gloire à des combats d'enfant. Retourne à tes pinceaux et à tes grimoi-

res, pauvre clerc !

Tu connaîtras mon âge, ma force et ma race aux coups que je frappe, s'insurge le jeune homme. Garde-toi, félon, moi je t'attaque en face.

Il dit et se rua.

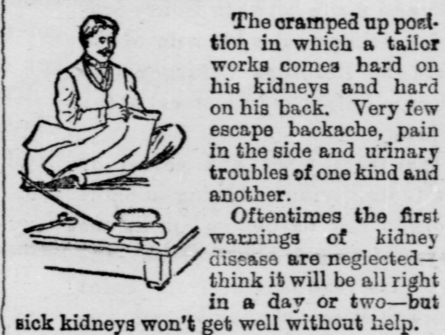
Au premier heurt, le colosse chancelle, s'abat ; de sa gorge trouée, avec le dernier râle, s'exhale l'exécration dans un suprême cri de haine :

— En vain, j'ai donc tué le père et les deux fils !...
Ogier vainqueur est aux pieds de sa mère vengée ; passionnément, elle l'étreint, elle l'admire ; et cependant ses yeux pleurent toujours ses deux fils im-molés.

Mais, là-haut, Montfort et Taillefer ont recueilli ses larmes, et tous deux, unis dans la paix du Seigneur, la baptisent de son ancien remords.

GEORGES DE LYS

Tailors' Bad Backs.



DOAN'S KIDNEY PILLS

Are the best friend of kidneys needing assistance. Read the proof from a tailor who has tried them.

Mr. John Robertson, merchant tailor, Durham, Ont., gives his experience as follows:
"I had been ailing with my kidneys for more than a year when I commenced taking Doan's Kidney Pills, which I got at McFarlane's drug store, and am sincerely glad that I did so. The wrong action of my kidneys made me sick all over and caused me much inconvenience and pain. That is now a thing of the past, because Doan's Kidney Pills cured me. I have had no trouble or inconvenience with my kidneys or back since I took these remarkable pills, and you may be sure that I gladly recommend them to other sufferers."

LAXA-LIVER PILLS

are the ladies' favorite medicine. They do not purge, gripe, weaken or sicken. They act naturally on the stomach, liver and bowels, curing constipation, dyspepsia, sick headache and biliousness. Price 25c.

Executor's Notice

The undersigned Executor of the last will and testament of Sylvain J. Gaudet late of Tignish in Prince County in Prince Edward Island, Farmer deceased, testate, hereby notifies all persons indebted to the estate of said deceased to make immediate payment to him at the office of Messrs. Davies & Hazzard Solicitors, Charlottetown ; and all persons having any claims against the said estate are hereby requested to present the same duly attested to him at the office, aforesaid within Twelve months from this date. Dated this fourth day of December A. D. 1900
Arcade Gaudet, Executor

Pyny-Balsam
CURISON RAPIDE DE LA
Toux et des Rhumes
Un Remède inestimable dans toutes les affections de la
GORGE OU DESPOUMONS.
25 cts la grande bouteille.
DAVIS & LAWRENCE CO. Ltd.
Prop. de Perry Davis Pain Killer.

ABRAM'S VILLAGE STORE

WINTER GOODS

My winter Stock is complete and cheaper than the cheapest.

Always on hand a full Assortment of Winter Goods that will suit customers. I carry a full line of

DRY GOODS, HARDWARE, CROCKERYWARE, TINWARE, FINE GROCERIES, BOOTS & SHOES, CONFECTIONERY etc.

All selling at rock-bottom price to make room for spring importations.

I have also a fine lot of dry and green Godfish selling cheap.

My expenses are not large and by careful attention to business I am enabled to compete in price and quality with any firm on R. E. Island. Call in and ascertain for yourselves. I take all kinds of farm produce, Lumber, Hides, Pelts, Fire wood, etc., for which the highest price will be paid. Thanks for past patronage and solicitations for an increase of the same.

SYLV. E. GALLANT

FALL 1900 !

R. T. HOLMAN'S FALL STOCK

Is now ready for inspection. Never more complete than now.

R. T. HOLMAN.

SOAP! SOAP

Don't you want good Soap for your money ?

If you do ask for

ROYALOA K

AND

JUBILEE

They are the Best

J. D. Laphorn & Co.

MANUFACTURERS

Charlottetown, P. E. I.

FARM FOR SALE.

That very desirable property owned by the late John Cunningham, situated on the Muddy Creek Road, about one mile from Misconche Chapel. This farm contains over two hundred acres of land, eighty of which are in good state of cultivation and well fenced with cedar. The balance is covered with cedar and fencing. There is a good house and barn on the place with ornamental trees and a splendid well. Terms reasonable for further particulars apply to Mrs. John Cunningham, Misconche or to the undersigned.
A. E. Arsenault, Solicitor et c.
Summerside Oct. 24th. 1900.—3m.

Le Beau Noel

Voici que nous arrive encore la grande et radieuse fête de Noël qui ramène la joie et l'allégresse dans toutes les familles comme dans toutes les églises chrétiennes ; Noël, ce joyeux Noël, après lequel nous soupirions longtemps dans notre jeune âge, qui ravissait nos yeux et

nos cœurs d'enfants, et dont les charmes ravissent encore les cœurs de ceux mêmes qui sont déjà courvés vers la tombe.

Que d'agréables, que de doux souvenirs évoqués par cette fête la plus poétique de l'Eglise. Quelles suaves émotions s'éprouvent-on pas en cette nuit solennelle, en face de l'étable de Bethléem, en présence de ce petit Jésus qui vous tend les bras, de Marie et de Joseph qui adorent, et en entendant les clochers des anges répétant aux échos des alentours : "Gloria in excelsis Deo" !

"Venite adoremus", allons adorer le Rédempteur.

PATENTES OBTENUES ET DÉPOSÉES
L'avez-vous vu ?
MARRON & MARRON, EXEMPTES.
No. 125 rue St. Jacques, Montréal, Tel. 2300.
Mentions et Journal.